

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

Décision N° 2023 050 CA

SEANCE du 19 décembre 2023
Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**
L'An deux mille vingt trois
Le dix-neuf décembre à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23
Présents : 12
Pouvoirs : 8
Absents excusés : 3

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale – Francis LARROQUE, Conseiller Départemental – Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée - Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée – Colette SABATHE, Personnalité Qualifiée - Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Représentant d'association œuvrant pour l'insertion – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Philippe LAFFORGUE, Représentant Action Logement Services – Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires - Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires - Martine LAFFONT, Représentante des locataires.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Charlette BOUE, Conseillère Départementale à Mme Patricia MARROCQ - Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local à Bernard KSAZ - M. Franck CHARRIE, Représentant la CAF à Mme Martine LAFFONT, M. Pascal RICAUD, Représentant Syndicat CGT à Michel BURGAN

Excusés : Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale - Représentant Syndical UD CFDT. - M. Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires.
M. le représentant du Conseil Départemental.

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, Mme Marie-Josée LASJUNIES, Responsable financement du logement social et ANRU – Service Cohésion des Territoires – DDT du Gers, représentant Monsieur le Préfet du GERS
Monsieur Michaël BOUTINES, secrétaire du C.S.E
Christine PUJOS, Secrétaire de séance

OBJET : BUDGET ANNEXE 2024 – MONTAUT LES CRENEAUX « Le Puits » - 2 logements

Le Président informe le Conseil qu'il doit examiner au cours de cette séance le Budget Annexe de l'année 2024 de l'Office Public de l'Habitat du Gers consacré aux dépenses et recettes liées à la gestion par l'Office de 2 logements, propriété de la Commune de MONTAUT-LES-CRENEAUX, qui se présente par un compte de résultat prévisionnel.

Les états présentés mettent en relation :

- Un exercice réalisé 2021 pour lequel le compte administratif a été voté,
- Un exercice prévisionnel 2023 dont les éléments sont ceux prévus dans la prévision initiale 2023,
- Un exercice prévisionnel 2024.

Il intègre les changements de locataires (cautions entrées-sorties).

Le compte de résultat prévisionnel est équilibré à hauteur de **22 029 €**.

Le Président propose au Conseil d'Administration le vote du Budget Annexe 2024 au niveau des chapitres.

LE CONSEIL, après avoir entendu l'exposé de son Président, décide à l'unanimité d'adopter le Budget Annexe 2024 MONTAUT-LES-CRENEAUX « Le Puits » - 2 logements, propriété de la Commune de MONTAUT-LES-CRENEAUX, joint en annexe de la présente délibération, voté par chapitre et arrêté aux sommes suivantes :

BUDGET ANNEXE 2024

COMPTE DE RESULTAT

- Charges	:	22 029 €
- Produits	:	22 029 €
- Capacité d'Autofinancement	:	1 305 €

TABLEAU DE FINANCEMENT

- Emplois	:	1 000 €
- Ressources	:	2 305 €
- Apport en Fonds de Roulement	:	1 305 €

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Bernard KSAZ

Pour : 20
Abstention : 0
Contre :